



CANADA

# Débats du Sénat

---

1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 57

---

## LES LANGUES OFFICIELLES

L'enseignement du français

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 6 décembre 2006

## LE SÉNAT

Le mercredi 6 décembre 2006

### LES LANGUES OFFICIELLES

#### L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

**L'honorable Claudette Tardif** : Honorables sénateurs, récemment, plusieurs articles ont été publiés dans nos journaux faisant état des difficultés auxquelles se heurte le milieu de l'éducation de langue seconde. Que ce soit ici même, à Ottawa, ou encore à Victoria ou en Nouvelle-Écosse, il semble que les défis soient les mêmes.

[Traduction]

D'après un article paru le 22 novembre dans le *Chronicle Herald* à Halifax, la Commission scolaire régionale de la vallée de l'Annapolis envisage de restreindre ses programmes d'immersion en français à quelques écoles seulement.

En ce qui concerne la capitale nationale, on pouvait lire, dans l'édition du 21 novembre de l'*Ottawa Citizen*, que la Commission scolaire du district d'Ottawa-Carleton étudie la possibilité d'éliminer un ou plusieurs de ses trois points d'accès à ses programmes d'immersion française.

[Français]

De plus, selon un sondage récent réalisé auprès de 1 300 enseignants par l'Association canadienne des professeurs de

langue seconde, nombreux sont les enseignants à travers le pays qui n'ont pas accès à un nombre suffisant de ressources pédagogiques, de logiciels informatiques, à une quantité et à une qualité adéquates de ressources en bibliothèque.

Honorables sénateurs, s'il est vrai que le français et l'anglais sont des langues canadiennes, que la dualité linguistique est une valeur fondamentale de ce pays et que nous souhaitons créer une main-d'œuvre hautement qualifiée et compétitive, ne devrions-nous pas continuer à encourager l'apprentissage du français auprès de nos jeunes? Ne pensez-vous pas que chaque élève et étudiant canadien devrait avoir accès à des cours dans la langue seconde?

Si l'on se fie au dernier rapport de Canadian Parents for French, il semble qu'au niveau national, à l'exception de certaines provinces comme la Colombie-Britannique et l'Alberta, il y a une augmentation négligeable des effectifs scolaires dans les programmes d'immersion. Ne devrions-nous pas aussi travailler à créer plus de débouchés pour les jeunes bilingues issus des programmes d'immersion?

Honorables sénateurs, j'espère que vous encouragerez vos décideurs locaux et vos conseils scolaires à poursuivre leur bon travail et à continuer d'appuyer les programmes d'immersion française et de langue seconde.